



Bulletin d'information du Groupe Indépendant Libéral et Démocratique

CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX – CONSEIL DE L'EUROPE

MAI 2024

UNIS AUTOUR DE NOS VALEURS :

Dans ce numéro:

75ÈME ANNIVERSAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

75ème
anniversaire du
Conseil de
l'Europe

Stewart Dickson, ILDG President

Elections au
bureau du GILD

Marc Cools : six
mois de
présidence du
Congrès

Rapporteurs,
porte-parole,
représentants

Parler du CoE
dans nos pays

Rapports des
membres GILD

Rencontre avec la
Commission de
Venise

Politiques
publiques pour
les personnes
vivant seules

Communautés
rurales en
Gagaouzie

Besoin d'une
Europe forte



Je rédige cette introduction à notre lettre d'information à l'occasion du 75ème anniversaire de la fondation du Conseil de l'Europe. C'est le 5 mai 1949 que le traité signé à Londres par les représentants des États fondateurs a donné naissance à l'Organisation. Plus tard, le 26 septembre 1952, l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe a décidé de créer une Commission spéciale des questions municipales et régionales qui deviendrait par la suite le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

Alors que nous nous penchons sur l'histoire de notre organisation, nous devrions prendre le temps de réfléchir au chemin parcouru depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Notre monde a été – et est toujours – ravagé par des guerres et des conflits au cours de nombreuses années douloureuses et difficiles, et pourtant notre grande organisation offre un lieu où l'on peut défendre et renforcer la démocratie, l'État de droit et, pour nous, l'autonomie locale. Les défis du monde actuel ont été à l'ordre du jour du quatrième sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavik.

Je voudrais à nouveau remercier chaleureusement Marc Cools, qui avait présidé notre groupe GILD et qui est à la tête du Congrès depuis maintenant six mois. Je vous remercie également tous et toutes de m'avoir apporté votre soutien en tant que nouveau président du groupe GILD, et je souhaite la bienvenue à tous ceux et celles qui ont pris ou repris des fonctions au sein de notre groupe politique au Congrès.

Je remercie les représentants de la Commission de Venise, sa secrétaire générale Simona Granata-Menghini et le chef de la division rapports et avis Pierre Garrone, pour leur présentation lors de notre dernière réunion du groupe. Cet échange a donné un aperçu intéressant de leurs travaux et de ceux du Conseil des élections démocratiques de la Commission de Venise que j'ai l'honneur de présider. Nous chercherons à faire venir d'autres intervenants pour discuter d'autres activités du Congrès et du Conseil de l'Europe lors de nos futures réunions. Nous prévoyons également d'organiser une visite de la Cour européenne des droits de l'homme.

Merci d'encourager vos collègues et amis du Congrès qui ne sont pas membres d'autres groupes politiques et qui, selon vous, partagent nos valeurs libérales, à envisager de nous rejoindre. Ils peuvent me contacter directement ou se mettre en contact avec notre secrétariat afin que nous puissions discuter plus en détail de leur adhésion.

Dans l'attente de vous revoir bientôt.



Droits humains, caméra, ça tourne ! Action ! ⇒ [informez-en vos partenaires locaux](#)

70 réalisations du Conseil de l'Europe ⇒ [information pour vos électeurs et collègues](#)

Impact de la Convention européenne des droits de l'homme ⇒ [découvrez](#)

Le Conseil de l'Europe en bref ⇒ [ici](#)

GILD RENOUVELLE LA COMPOSITION DE SON BUREAU

A la réunion du 25 mars 2024, le groupe GILD a renouvelé les mandats de son président Stewart Dickson (Royaume-Uni), de son trésorier Ott Kasuri (Estonie) et a élu quatre vice-présidents : Jimmy Moloney (Irlande), Gabriele Neff (Allemagne), Benoît Pilet (France) et Liliia Pashynna (Ukraine). Martine Dieschburg-Nickels (Luxembourg) et Randi Mondorf (Danemark) sont membres *ex officio* du bureau du groupe.

PRÉSIDENT:



Stewart Dickson (Royaume-Uni, R), Parti Alliance, Membre de l'Assemblée d'Irlande du Nord,
Au Congrès : représentant du Congrès au Conseil des élections démocratiques de la Commission de Venise

TRÉSORIER:



Ott Kasuri (Estonie, L), Parti Reform, Conseiller municipal de Harku, responsable du développement à l'Association des villes et municipalités estoniennes,
Membre du Congrès depuis 2016, membre de la Commission de suivi

VICE-PRÉSIDENTS:



Jimmy Moloney (Irlande, L), Fianna Fail, Membre du conseil du comté de Kerry Membre du Congrès depuis 2021 et chef de la délégation irlandaise, vice-président de la commission d'inclusion sociale, porte-parole thématique adjoint pour l'éthique et la prévention de la corruption



Gabriele Neff (Allemagne, L), FDP, Membre du conseil municipal de Munich depuis 2002
Membre du Congrès depuis 2007, vice-présidente de la délégation allemande, présidente de la commission des questions d'actualité de 2016 à 2021



Liliia Pashynna (Ukraine, L), Servant of the people, Membre du conseil municipal de Kyiv depuis 2020
Au Congrès : présidente de la délégation ukrainienne, membre de la commission de suivi



Benoît Pilet (France, L), Horizons, Adjoint au Maire d'Angers, Vice-Président de la Communauté Urbaine Angers-Loire-Métropole Membre du Congrès depuis 2014, vice-président de la commission de la gouvernance

MEMBRES EX OFFICIO :



Marc Cools (Belgique, L), Conseiller Uccle, Président du Congrès depuis 2023



Martine Dieschburg-Nickels (Luxembourg, L), Parti démocratique, Conseillère communale de Strassen, vice-présidente de la Chambre des pouvoirs locaux



Randi Mondorf (Danemark, R), Venstre, Conseillère à la Région Capitale Copenhague, vice-présidente de la Chambre des régions

SIX MOIS DE PRÉSIDENCE DU CONGRÈS

Marc Cools, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe



La Présidence du Congrès est une tâche prenante et passionnante. C'est présider les sessions et les Bureaux du Congrès et diverses autres réunions. Ce sont de nombreuses rencontres. C'est l'opportunité d'être le porte-parole de la défense et de la promotion de la démocratie locale et régionale en Europe et de faire connaître le Congrès.

Depuis six mois j'ai eu à cœur de renforcer les synergies entre le Congrès et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, avec le Comité des Régions de l'Union européenne et d'autres institutions représentatives des pouvoirs locaux. Ces synergies commencent pour moi par l'échange d'informations, la communication de l'une à l'autre organisation des rapports et publications qui touchent des sujets

d'intérêt commun. Elles passent aussi par des contacts étroits entre rapporteurs qui traitent les mêmes sujets au sein de différentes organisations. La coopération entre les rapporteurs du Congrès et du Comité des Régions sur l'éthique et la lutte contre la corruption est à cet égard à citer en exemple.

Lors de sa session de mars dernier le Congrès a modifié ses règles et procédures pour les simplifier et traduire les conclusions du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Conseil de l'Europe qui a eu lieu en mai 2023 à Reykjavik. Une nouveauté est la création d'une fonction de rapporteur permanent et de deux rapporteurs permanents adjoints pour les droits humains. Sous la houlette de ces rapporteurs l'implication du Congrès dans le suivi

des droits humains au niveau local et régional va s'accroître dans les mois qui viennent. [Ces rapporteurs permanents](#), dont Mélanie Lepoutier qui est membre de notre groupe, ainsi que tous les [porte-paroles du Congrès](#) ont été désignés lors du Bureau du Congrès du 28 mars.

Le Sommet de Reykjavik a reconnu l'importance de la démocratie locale dans le modèle démocratique européen. La réforme administrative qui a découlé de ce sommet a renforcé le Congrès en localisant en son sein la plus grande partie des activités du Conseil de l'Europe orientées vers les pouvoirs locaux et régionaux. Le Centre d'expertise pour la bonne gouvernance est rattaché au Congrès depuis le 1er janvier de cette année. Ce Centre porte 16 projets de coopération très importants qui permettent au Congrès de ne pas seulement formuler des recommandations mais aussi d'accompagner leur mise en œuvre dans certains pays.

Ces six derniers mois le Congrès a continué à apporter son soutien plein et entier à l'Ukraine. Il a également apporté son appui aux forces démocratiques du Bélarus.

Un moment fort dans le cadre cette année du 30ème anniversaire du Congrès et du 10ème anniversaire de son initiative jeunesse sera l'organisation les 6 et 7 juin d'assises avec les délégations nationales.

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX PORTE-PAROLE, RAPPORTEURS ET REPRÉSENTANTS

Le Bureau du Congrès a nommé les membres suivants en tant que rapporteurs, porte-parole thématiques et représentants du Congrès:

DROITS HUMAINS



Mélanie Lepoutier

Rapporteure permanent adjoint sur les droits humains

POUVOIRS DES DÉLÉGATIONS



Martine Dieschburg-Nickels

Rapporteur du Bureau sur la vérification des pouvoirs des nouveaux membres

COMMISSION DE VENISE / ÉLECTIONS



Stewart Dickson
Représentant au Conseil pour les élections démocratiques de la Commission de Venise



Jimmy Moloney
Porte-parole adjoint sur l'éthique et la prévention de la corruption



Carla Dejonghe
Représentant adjoint du Congrès pour le Centre Nord-Sud

DIFFUSER LA PAROLE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Randi Mondorf, Danemark



Les partis politiques danois tiennent leur assemblée générale en hiver. C'est également le cas du Parti libéral danois auquel j'appartiens. L'assemblée générale permet de discuter de sujets politiques importants, tels que la guerre en Ukraine, la politique migratoire ou la situation des réfugiés.

J'ai saisi l'occasion et proposé de faire une brève présentation des missions d'observation électorale du Congrès, en accordant une attention particulière à la mission en République de Moldova en novembre 2023 à laquelle j'ai participé. La situation à Moldova est suivie de près au Danemark, y compris par le Parti libéral, puisque le Danemark prévoit d'ouvrir une ambassade à Chisinau

en 2024 et que le Parti libéral soutient fermement l'adhésion à l'UE de la Moldavie et de l'Ukraine.

La soirée a été très intéressante et le public a suivi ma présentation avec beaucoup d'attention. L'idée et la méthodologie de nos missions d'observation électorale étaient nouvelles pour la plupart des personnes présentes. Je ne peux que recommander la tenue de conférences de ce type.

A l'approche des élections au Parlement européen, les questions relatives à la démocratie en Europe font l'objet d'une attention particulière, et nous devrions profiter de cette attention pour promouvoir le travail du Congrès.

RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR LES MEMBRES GILD LORS DE LA 46^E SESSION DU CONGRÈS

Une fois de plus, nous saluons la participation très active des membres du GILD à la préparation des rapports lors de la 46e session du Congrès, qui s'est tenue à Strasbourg du 26 au 28 mars 2024. Nous remercions tous nos rapporteurs. Les documents sont accessibles sur ce [site web](#).

Christine CHEVALLEY, Suisse (L, GILD)

Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Andorre

Carla DEJONGHE, Belgique (R, GILD)

Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Norvège

Christian DEBÈVE, France (R, GILD)

Réponses locales et régionales aux crises majeures

Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD)

Les collectivités locales et régionales en tant qu'acteurs et garants de l'État de droit

Martine DIESCHBURG-NICKELS, Luxembourg (L, GILD)

Déclaration à l'occasion du second anniversaire de la guerre de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Randi MONDORF, Danemark (R, GILD)

Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Italie

Gobnait NI MHUIMNEACAIN, Irlande (L, GILD)

Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Croatie

RENFORCER LA CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS DU CoE : GILD REÇOIT LES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION DE VENISE



Le groupe GILD souhaite fournir à ses membres les outils nécessaires pour comprendre et utiliser efficacement les différentes institutions du Conseil de l'Europe. Lors de sa réunion du 25 mars, nous avons eu l'honneur de recevoir Simona Granata-Menghini, Secrétaire de la Commission Européenne pour la Démocratie par le Droit, mieux connue sous le nom de [Commission de Venise](#), et Pierre Garrone, Chef de la Division des avis et des rapports. Ils nous ont rejoints pour présenter les travaux de la Commission aux membres du GILD.

La Commission de Venise joue un rôle crucial en fournissant le conseil juridique à ses 61 États participants, dont 46 membres du Conseil de l'Europe (CoE) et 15 non-membres du CoE. Sa mission est d'aider les États membres à aligner leurs cadres

juridiques et institutionnels sur les normes du CoE dans les domaines de la démocratie, des droits humains et de l'état de droit.

Mme Granata-Menghini a discuté du rôle de la Commission concernant les autorités locales et l'intégration de notre Charte de la démocratie locale dans les systèmes juridiques nationaux.

L'une des fonctions bien connues de la Commission de Venise, particulièrement pertinente pour nous, est son assistance en matière de normes électorales locales. Le Congrès, sous la direction de Stewart Dickson, Président du Bureau du Conseil des élections démocratiques de la Commission de Venise, bénéficie grandement du soutien de la Commission dans l'observation des élections. Cette collaboration s'est avérée inestimable pour garantir des élections locales justes et démocratiques.

Bien que l'objectif principal de la Commission soit de conseiller les gouvernements nationaux, nous avons invité

Cependant, le champ de la coopération pourrait être bien plus large. Au cours de la session, le Congrès a adopté une résolution et une recommandation basées sur le rapport de Stewart Dickson, "Les autorités locales et régionales en tant qu'acteurs et garants de l'état de droit." La résolution a pour objectif de renforcer l'implication des autorités locales dans le maintien de l'état de droit dans nos pays, en envisageant à terme de faire de ce rôle l'un des piliers de la procédure de suivi de notre Congrès.

Grâce à une collaboration renforcée avec la Commission de Venise, les autorités locales peuvent contribuer de manière significative à l'intégrité démocratique et juridique de nos États. Nous sommes impatients d'explorer et d'élargir ce partenariat pour mieux servir nos communautés et défendre les principes de démocratie et de l'état de droit.



CARLA DEJONGHE A PERSUADE SA COMMUNE BELGE D'EVALUER SA POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES VIVANT SEULES

Carla Dejonghe, Région Bruxelles-Capitale



Depuis presque 20 ans, Carla Dejonghe (membre belge du GILD,

députée bruxelloise et conseillère communale à Woluwe-Saint-Pierre, une des 19 communes bruxelloises) défend les intérêts des personnes vivant seules. Elle dénonce le fait que ces dernières sont souvent défavorisées, que ce soit par des dépenses ménagères plus élevées ou par l'idée préconçue qu'elles seraient plus disponibles et corvéables (travail en soirée et le week-end). Elle a réussi à convaincre le conseil communal de Woluwe-Saint-Pierre d'approuver le 23 janvier 2024 à l'unanimité la charte « Vers une commune solidaire à l'égard des ménages vivant avec un seul revenu ». C'est donc la première

commune du pays, voire d'Europe, à considérer l'impact de ses politiques sur celles et ceux qui vivent seuls.

« C'est une véritable avancée », a déclaré Carla Dejonghe, également présidente d'all1, l'association belge qui défend les intérêts des personnes vivant seules. « Un gouvernement local prend, pour la première fois, l'engagement d'examiner sa politique à travers les yeux de ces personnes. »

En effet, de nombreuses politiques considèrent la famille dite « traditionnelle » comme pierre angulaire de la société, bien qu'il y ait de plus en plus de ménages n'ayant

qu'un seul revenu : les célibataires, les divorcés ou les veufs, avec ou sans enfants. Cette incohérence a de nombreuses répercussions négatives pour ces ménages. Cette catégorie de la population est systématiquement ignorée par les politiciens, selon Carla Dejonghe, probablement en raison de la grande diversité qu'elle englobe. « Quand on parle de vivre seul, tout le monde pense à la série 'Sex and the City', par exemple. Mais ce n'est pas la réalité », a-t-elle ajouté.

C'est pourquoi Carla Dejonghe a rédigé une charte avec des règles d'or que les communes devraient suivre afin que tout le monde soit traité de manière égale dans les services, la réglementation et la communication, y compris celles et ceux qui ne rentrent pas dans le schéma de la famille « traditionnelle ». Quelles mesures sont contenues dans la charte ?

- Réflexe « isolé » : évaluer systématiquement les mesures politiques en fonction de leur impact sur les personnes vivant seules et viser des mesures neutres en termes de mode de vie.

- La concertation avec le secteur local de restauration collective : il existe déjà de beaux exemples d'établissements proposant

des tables communes, où les personnes seules peuvent se joindre aux autres.

- L'attention portée aux personnes vivant seules dans le cadre du travail : par exemple, sensibiliser le personnel au fait qu'il ne faut pas systématiquement se tourner vers les personnes vivant seules quand il s'agit de travailler la nuit ou le week-end ou les obliger à prendre leurs congés en dehors des vacances scolaires.

- La proposition de nouveaux projets immobiliers, notamment la prévision d'espaces favorisant les contacts sociaux.

- L'offre municipale d'activités accessibles et abordables.

- La suppression de titres de civilité « Monsieur et Madame » sur les lettres et les invitations, de même inviter les « plus one » au lieu du conjoint ou partenaire.

- L'implication des personnes vivant seules en politique, en leur laissant plus de place pour exprimer leur voix.

« Une modernisation, une meilleure neutralité de notre système fiscal et une vision différente de la société d'aujourd'hui s'imposent. La famille 'traditionnelle' ne peut plus être la

norme pour élaborer de nouvelles lois. Nous devons proposer une législation plus neutre. Woluwe-Saint-Pierre montre désormais l'exemple, » a déclaré Carla Dejonghe.

Dans l'ensemble de l'Union européenne, le nombre de ménages composés d'un seul adulte, avec ou sans enfants, a augmenté de 30% en un peu plus d'une décennie. En 2022, près de 72 millions de personnes vivaient seules dans l'UE et représentaient le type de ménage le plus important selon Eurostat. La Belgique suit la tendance européenne, qui ne semble pas s'inverser dans un avenir proche. Comme prévu, les dernières données de l'office belge de statistique Statbel indiquent que le nombre de ménages d'une personne a de nouveau augmenté en 2023. En juin 2023, le pays comptait 1.842.018 ménages d'une personne, soit 35,9 % des 5,1 millions de ménages privés.

Voir aussi: [The Guardian: 'Lens of a singleton': Belgian council to focus on those who live alone](#)

SOUTIEN DES AUTORITÉS RÉGIONALES AUX ZONES RURALES DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Alexandr Tarnavski, Vice-président de l'Assemblée populaire de Gagaouzie, République de Moldova



Le district autonome de Gagaouzie, que je représente, est une petite région : en termes de population et de territoire, elle représente environ 5 % de la République de Moldova. Il s'agit d'une autonomie agraire, dont la majeure partie de la population vit dans des villages.

La tâche des autorités régionales est d'aider les habitants des villages à bénéficier de services publics de qualité, afin qu'ils ne quittent pas leur petite patrie. C'est pourquoi les autorités régionales ont adopté plusieurs lois locales et pris des décisions pour soutenir les zones rurales :

- L'allocation de ressources financières ciblées pour assurer l'éclairage nocturne des villages.

- L'allocation prioritaire de ressources financières pour les investissements dans les infrastructures publiques.

- La garantie de la gratuité des repas pour les élèves de tous âges dans le système scolaire.

- L'octroi d'une aide ciblée pour attirer des investissements dans les infrastructures publiques.

- Préservation des écoles dans tous les villages, même les plus petits.

J'espère que ces mesures aideront nos villages.

NOUS AVONS BESOIN DE TOUS POUR UNE EUROPE FORTE

Entretien avec Brigitte van den Berg, Alderman de Beverwijk

Dans moins de trois semaines, plus de la moitié des États membres du Conseil de l'Europe organiseront des élections pour le Parlement européen. De nombreux politiciens locaux jouent un rôle actif dans la campagne, et certains de nos membres se présentent comme candidats. C'est le cas Brigitte van den Berg, membre du GILD des Pays-Bas, qui occupe la troisième place sur la liste de son parti D66. Bien que le Parlement européen soit une institution distincte du Conseil de l'Europe, nous pensons que les élections européennes sont une excellente occasion pour les membres de notre Congrès de promouvoir notre travail et les normes inscrites dans la Charte de l'autonomie locale du Conseil de l'Europe.

Brigitte van den Berg s'intéresse à la politique depuis son plus jeune âge. À l'âge de vingt ans, elle a créé le groupe local des démocrates sociaux-libéraux à Beverwijk. Elle est échevine dans cette ville depuis six ans. Elle reconnaît l'importance de l'Europe dans bon nombre des défis auxquels elle est confrontée au niveau local, et bien sûr, son travail pour le Congrès lui a été utile pour comprendre et relever ces défis également présents dans d'autres parties de notre continent. Maintenant, elle souhaite continuer à travailler sur ces sujets au Parlement européen.

- Quelles seront vos principales priorités si vous êtes élue au Parlement européen ?

- J'ai trois priorités en ce qui concerne l'Europe.

En tant que conseillère municipale, je travaille chaque jour pour une économie plus verte. Beverwijk se trouve juste à côté d'une grande aciérie, qui est très importante pour l'économie locale et nationale, mais qui pose également des problèmes de santé à de nombreux citoyens. En essayant d'équilibrer ces intérêts au niveau local, j'ai pris conscience de la nécessité de mettre en place des politiques européennes pour s'attaquer à ce défi. Nous voulons sauver le climat, mais nous devons le faire d'une manière qui permette à notre

économie de fonctionner et de ne pas dépendre des importations. C'est pourquoi l'Europe doit se concentrer sur sa production, par exemple en investissant dans des initiatives écologiques, notamment les PME. Dans de nombreux cas, le processus d'examen des demandes de subventions est très lent, ce qui décourage les entreprises.

Ma deuxième priorité est de continuer à soutenir l'Ukraine. Poutine ne s'arrêtera pas de lui-même. Nous devons être en mesure de l'arrêter. De plus, nous ne savons pas combien de temps les États-Unis continueront à nous soutenir. Cela crée de l'incertitude. Notre survie dépend de notre sécurité, que l'Europe elle-même devra assurer. Nous pouvons y parvenir grâce à une politique de défense plus efficace et dotée de ressources plus importantes. Pour ce faire, il est nécessaire de poursuivre la coordination des structures militaires et des politiques d'acquisition d'armes.

La dernière priorité concerne la manière dont nous valorisons les citoyens qui ont fait des études professionnelles. En tant que conseillère municipale, je vois tous les jours à quel point les professionnels qualifiés de toutes sortes sont essentiels à notre société : par exemple pour la transition verte, notre sécurité et la santé. Si les diplômés en sciences appliquées et les diplômés universitaires sont valables partout dans l'UE, ce n'est pas toujours le cas des diplômés professionnels. Lorsque je discute avec des étudiants en formation professionnelle, je constate qu'ils ont l'impression que l'Europe n'est pas faite pour eux. Il est plus compliqué pour eux de participer à un échange Erasmus parce qu'ils sont plus jeunes, mais aussi parce que les crédits obtenus à l'étranger ne sont pas toujours reconnus dans leurs diplômes. Ainsi, 8 % des étudiants de l'enseignement professionnel partent en échange, contre 25 % pour les autres étudiants. Ce groupe est également sous-représenté en politique, ce qui se reflète finalement dans les décisions politiques. Leur point de vue n'est pas pris en compte, alors qu'ils peuvent offrir des idées rafraîchissantes. La



représentation des personnes ayant suivi un enseignement professionnel est importante, car ils sont indispensables pour nos sociétés.

- Comment utiliserez-vous votre expérience de la politique locale au Parlement européen ?

- De nombreuses grandes ambitions européennes ne peuvent être réalisées sans la contribution des collectivités locales. Au Congrès, nous en discutons constamment. Cela signifie également qu'en tant qu'élus locaux, nous sommes souvent les plus directement confrontés aux nouveaux défis ou aux failles des nouvelles politiques. La politique locale est après tout le niveau politique le plus proche de nos citoyens. Cela signifie que pour les politiciens européens, il est crucial de continuer à rechercher et à écouter les signaux provenant des collectivités locales. Une règle européenne a-t-elle des effets secondaires inattendus en matière d'octroi de permis ? L'accès au financement de l'UE est-il insuffisant ? Le gouvernement national joue-t-il son rôle ?

Les collectivités locales peuvent également jouer un rôle important dans le rapprochement des Européens, car elles sont très proches des citoyens. L'initiative cities4cities en est un bon exemple. Ce projet vise à soutenir les municipalités ukrainiennes par le biais de partenariats municipaux. J'espère promouvoir ces initiatives si je suis élue et j'encourage tout le monde à participer à ces élections.

NOS PROCHAINES REUNIONS : GILD le 14 octobre, 47ième session 15-17 octobre

NOUS CONTACTER : Tél: +33 3 8841 2682 email: maria.bigday[at]coe.int

Page web: <https://www.congress-political-groups.eu/fr/5-gild/>

